

# Priorités de l'Alliance sur les MNT

## En route vers la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur les MNT de 2018

Cette note de cadrage fixe les priorités de l'Alliance sur les MNT en vue de la Réunion de haut niveau de 2018, afin d'assurer un processus préparatoire inclusif et exhaustif et une RHN réussie.

### Contexte

Lors de la première Réunion de haut niveau (RHN) des Nations Unies sur les maladies non transmissibles (MNT) en septembre 2011, les États membres ont adopté à l'unanimité une Déclaration politique sur la prévention et la maîtrise des MNT, qui contenait 22 engagements pratiques pour la réponse aux MNT, ainsi qu'une série de missions de suivi, dont notamment le développement de cibles et objectifs mondiaux pour un cadre global de suivi exhaustif pour les MNT.

La deuxième RHN des Nations Unies sur les MNT a eu lieu en juillet 2014. Les progrès ont été évalués et de nouveaux engagements ont été pris afin d'accélérer l'action sur les MNT. Le Document final de cette réunion d'évaluation a énoncé quatre engagements nationaux assortis d'échéances à l'horizon 2015 et 2016, afin de piloter et de mesurer les progrès réalisés au plan national.

La troisième RHN des Nations Unies sur les MNT est prévue pour 2018 et sera l'occasion d'effectuer un examen exhaustif des progrès réalisés en matière de prévention et de maîtrise des MNT dans le cadre des Objectifs de développement durable, en accordant une attention particulière à la nature transversale des facteurs de risques des MNT et des déterminants sociaux, économiques et environnementaux. Pour l'heure, le processus préparatoire de la RHN de 2018 est ébauché comme suit :

- 1 Rapport d'avancement du DG de l'OMS :** le Directeur général de l'OMS présentera à l'Assemblée générale des Nations Unies d'ici fin 2017 un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements pris en 2014 et 2011. Ce rapport marquera le début du processus préparatoire formel de la RHN de 2018. Le document comprendra des données nationales recueillies à l'aune de dix indicateurs de progrès énoncés dans la publication de l'OMS intitulée *NCD Progress Monitor*.
- 2 Évaluations de l'OMS :** une évaluation du Plan d'action mondial de l'OMS sur les MNT et du Mécanisme mondial de coordination de l'OMS sur les MNT sera menée mi-2017, afin de produire des recommandations qui alimenteront de façon informelle les préparatifs de la RHN de 2018.
- 3 Processus intergouvernemental informel sous l'égide de l'OMS :** l'OMS pourrait alors mettre sur pied des réunions de consultation régionales pour les États membres, voire organiser une Deuxième conférence ministérielle mondiale sur les MNT (suivi de la Première conférence ministérielle mondiale sur les MNT organisée en 2011 par la Fédération de Russie).
- 4 Processus intergouvernemental formel sous l'égide de l'AGNU :** le Président de l'Assemblée générale (PGA) nommera alors deux co-facilitateurs du processus et une résolution sur les modalités sera négociée par les États membres début 2018 afin d'énoncer les modalités de la réunion (date, durée, format, niveau de représentation et résultats par exemple). Des dialogues informels avec des acteurs non-étatiques seront organisés et les recommandations issues de ces dialogues pourront être reprises dans l'avant-projet de Document final. L'avant-projet, rédigé par les co-facilitateurs, servira de base aux négociations entre États membres.

# Priorités pour le processus en vue de la RHN de 2018

## 1

### Processus préparatoires régionaux

Au cours des mois précédant la RHN de 2011, les six régions de l'OMS ont organisé des réunions régionales entre ministres de la santé et coordinateurs MNT. Ces réunions ont joué un rôle important dans la sensibilisation des gouvernements à la question des MNT et dans l'évaluation des priorités à inclure dans le Document final. Bon nombre de ces réunions préparatoires régionales ont débouché sur des synthèses de recommandations individuelles. Ce processus préparatoire n'a pas été mené avant la réunion d'examen de 2014, ce qui s'est avéré être une lacune du processus.

Afin de garantir la réussite de la RHN de 2018, nous appelons les États membres et l'OMS à organiser des réunions préparatoires régionales sur les MNT, comme suggéré au paragraphe 19 du rapport de l'OMS sur les préparatifs de la RHN de 2018 (EB140/27). Ces réunions devraient démarrer à l'issue de la publication du Rapport d'avancement du DG de l'OMS fin 2017 et s'achever en avril 2018 afin de garantir l'inclusion des résultats dans les négociations du Document final. Une partie des réunions régionales devrait être multisectorielle (avec l'implication d'autres ministères en plus des ministères de la santé) et multipartite (société civile, monde de l'enseignement et acteurs pertinents du secteur privé).

En outre, nous avons recommandé que la RHN 2018 sur les MNT soit inscrite à l'ordre du jour de tous les Comités régionaux de l'OMS; d'autres réunions régionales sectorielles (agriculture, commerce, travail ou environnement par exemple), étant donné que les moteurs de l'épidémie de MNT relèvent en grande partie d'autres secteurs que celui de la santé; et d'autres réunions politiques (G7, G20, ASEAN, CARICOM, Union africaine, Pacifique, etc.).



## 2

### Groupe de travail de la société civile des Nations Unies

Le groupe de travail de la société civile (CSTF) est un élément clé des préparatifs pour une RHN inclusive et multipartite. Lors de la RHN de 2011, un CSTF avait été constitué afin d'informer et aider le Bureau du président de l'Assemblée générale (OPGA). En 2014 en revanche, cela n'a pas été le cas (ce rôle avait été joué par l'Alliance sur les MNT). Les CSTF font partie intégrante du processus préparatoire des RHN des Nations Unies (notamment celles sur le VIH/SIDA). Le CSTF est le mécanisme officiel qui permet à la société civile de participer au processus, car il aide à établir le format, le thème et le programme de l'audience de la société civile, tout en permettant à la société civile de participer à la RHN, en impliquant notamment des personnes souffrant de MNT et en identifiant des orateurs pour l'audience de la société civile et les discussions en plénière de la RHN et lors des panels.

Nous recommandons donc la création d'un CSTF en vue de soutenir les préparatifs de l'OPGA pour la RHN de 2018. Cette création devrait intervenir fin 2017. Le CSTF devrait comprendre une grande variété de représentants de la société civile, avec une parité régionale et hommes-femmes, et garantir la participation de personnes souffrant de MNT.

En outre, étant donné l'importance du rôle joué par le secteur privé dans la prévention et la maîtrise des MNT, nous recommandons d'envisager la création en parallèle d'un groupe de travail du secteur privé (PSTF). En 2011, le CSTF n'avait compté qu'un seul représentant du secteur privé, ce qui avait empêché une bonne représentation des opinions de ce secteur extrêmement varié. Le PSTF serait composé d'une grande variété de représentants du secteur privé, avec si possible un équilibre régional et une parité hommes-femmes. Le PSTF exclurait l'industrie du tabac et un examen attentif et diligent serait de mise avant d'inclure certains secteurs (secteur pharmaceutique ou de l'alimentation et des boissons par exemple). Une politique claire sur les conflits d'intérêts serait également nécessaire. Le PSTF impliquerait les acteurs pertinents du secteur privé dans les préparatifs de la RHN, partagerait les opinions des secteurs auprès de l'OPGA et travaillerait de concert avec le CSTF à l'identification d'une cause commune.



### 3

## Audience de la société civile en amont de la RHN

Afin que l'apport de la société civile soit utile et figure dans le Document final, une audience interactive de la société civile devrait être organisée par l'OPGA, avec le soutien du Groupe de travail de la société civile. L'objectif de l'audience est de créer un espace où les parties prenantes pourront interagir avec les États membres et contribuer au processus d'examen exhaustif. L'expérience des dernières années a montré à quel point le calendrier de ces audiences est important. En 2011 et 2014, les audiences avaient eu lieu un mois avant la RHN, trop tard pour que les conclusions soient reprises dans les négociations du Document final.

Nous appelons donc à l'organisation d'une audience interactive de la société civile auprès des Nations Unies en vue de la RHN de 2018, au plus tard deux mois avant la RHN. La date de l'audience devra être fixée de manière à prévoir suffisamment de temps pour permettre une pleine participation de toutes les zones géographiques, notamment les pays à revenu faible et intermédiaire, et une participation active de personnes souffrant de MNT. L'audience devrait être présidée par le Président de l'Assemblée générale, réunir une grande variété de parties prenantes invitées et prévoir la présence d'États membres en tant qu'observateurs. L'OPGA devrait veiller à retransmettre l'audience de la société civile par webcast et donner une possibilité de consultation préalable en ligne, afin que les représentants de la société civile se rendant à New York puissent soumettre des recommandations à l'audience. Le PGA devrait préparer une synthèse de l'audience, publiée sous forme de document de l'Assemblée générale avant la Réunion de haut niveau.

### 4

## Participation

La mobilisation des États membres lors de la RHN doit intervenir au plus haut niveau politique, c'est-à-dire les chefs d'État et de gouvernement. Cela n'avait pas été le cas en 2014 et avait constitué une lacune importante. 2018 marque une étape majeure à mi-parcours dans la réalisation des cibles mondiales 25 x 25 et le respect des engagements mondiaux autour des MNT est essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable dans tous les pays. Par conséquent il est indispensable de réunir le plus haut niveau d'engagement politique afin d'assurer la réussite de la RHN de 2018.

En outre, devraient assister à la réunion des ministres et d'autres représentants du gouvernement, des représentants de la société civile, des acteurs du secteur privé et du monde de l'enseignement et d'autres parties prenantes dont des acteurs non sanitaires tels que des experts en finance, environnement et agriculture par exemple. Les délégations des gouvernements devraient inclure des représentants de la société civile et fournir un effort concerté pour assurer la présence de personnes souffrant de MNT.



## Date et durée de la réunion

Afin que les chefs d'État et de gouvernement soient en mesure d'assister à la réunion, nous appelons à organiser la RHN en septembre 2018, juste avant l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU).

La réunion devrait durer **au moins deux jours** pour laisser suffisamment de temps pour des tables rondes et des plénières.

L'Examen de 2014 a prouvé qu'une réunion de moins d'un jour est insuffisante et, étant donné que les gouvernements devront assister en 2018 à trois Réunions de haut niveau liées à la santé (MNT, Résistance aux antimicrobiens et Tuberculose), il est important que chaque réunion reçoive l'attention appropriée et adéquate mais sans oublier d'exploiter les liens entre les trois.

## Résultats

Les RHN de 2011 et 2014 avaient débouché sur un Document final tourné vers l'action. Bien que non juridiquement contraignant, un Document final constitue l'accord le plus fort au sein des Nations Unies en matière de coopération internationale, et un Document final est préférable à une Déclaration du président ou une Déclaration générale.

Nous appelons à la publication en 2018 d'un Document final tourné vers l'action qui contiendrait des engagements et des cibles assortis de délais afin d'assurer la responsabilisation et le suivi des avancées et des ressources nécessaires pour accélérer l'action.



FAIRE DE LA PRÉVENTION ET LA MAÎTRISE DES MNT UNE PRIORITÉ MONDIALE

Site web: [www.ncdalliance.org](http://www.ncdalliance.org) Twitter: [@ncdalliance](https://twitter.com/ncdalliance) E-mail: [info@ncdalliance.org](mailto:info@ncdalliance.org)

